

# Macronescu modifie le concours de fin de première année de médecine : des profs de commerce comme jury !

écrit par Antiislam | 2 juin 2021



# CONCOURS DE PREMIÈRE ANNÉE DE MÉDECINE

Vu le procès verbal de l'examen établi le 13 juin 2014  
par le président du jury, examinateur, enseignant -chercheur

Le Concours de Première Année de Médecine de la Faculté de Médecine de Caen  
est conféré à Monsieur LECLER Andy, Alex, Kilian,  
né le 17 juin 1996 à Saint-Lô (50)  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Signature du titulaire



Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la santé

Le concours de première année de médecine a été totalement reformaté.

Sans doute par des Enarques tant la logique générale du concours est devenue absurde.

**La nouvelle épreuve finale consiste en un oral, dont le jury est constitué de professeurs de Grandes Ecoles de commerce, dont on sait l'alignement complet sur la mondialisation et donc le politiquement correct.**

Que viennent foutre des professeurs d'Ecole de commerce dans un jury de médecine ??,

Donc pas de chimie organique ou de biophysique dans cet oral mais la vérification du degré de politiquement correct atteint par les étudiants.

Voici un texte-type de l'oral , qui circule, à commenter par ces derniers :

L'Europe est confrontée à un paradoxe : d'un côté, elle est devenue l'une des premières destinations migratoires du monde depuis ces vingt dernières années, dans un contexte de manque de main-d'œuvre sectorielle et de vieillissement.

De l'autre, elle continue à inscrire les migrations dans le registre sécuritaire de la dissuasion et de la lutte contre l'immigration clandestine comme objectif prioritaire.

Les réponses politiques à ces éléments contradictoires se traduisent par le décalage (« *migration gap* »), que l'on constate aussi aux États-Unis : décalage entre les impératifs étatiques devenus européens de maîtrise des frontières et les lois du marché, décalage entre l'insertion dans une compétition mondiale pour les compétences et talents et la frilosité des politiques d'accueil, décalage entre l'affichage des droits de l'homme et les difficultés du « *containment* ».

L'eupéanisation des politiques migratoires de gestion des flux s'accompagne de surcroît d'une très grande diversité des situations et des réponses politiques des pays d'accueil qui se réfugient souvent dans l'« *opting out* », un attentisme légitimé par la spécificité des situations de chacun.

Il s'y ajoute l'inscription des politiques d'intégration dans le régime de la subsidiarité, qui privilégie leur traitement à l'échelon national et local plutôt qu'eupéen.

Cette analyse débouche sur quelques interrogations : le dialogue avec la rive sud de la Méditerranée, la politique de voisinage à l'est et l'ambiguïté des relations entre migrations et développement pour l'Europe.

La Méditerranée fait un peu figure de Rio Grande, de ligne de fracture géopolitique entre l'Afrique et l'Europe.

NDLR: La nouvelle Mecque américaine du woke, la boussole de

tous ces tarés d'extrême-gauche.

La fermeture des frontières s'y conjugue avec la libéralisation accrue des échanges commerciaux (tels étaient les objectifs du processus de Barcelone, entre 1995 et 2005) mais aussi avec l'absence d'alternative véritable à la migration.

Dans le même temps, les pays d'immigration européens cherchent à limiter la part de l'immigration familiale par rapport à la migration de travail salarié, réintroduite dans plusieurs pays, en souhaitant une immigration temporaire répondant à la structure du marché du travail.

Mais ils peinent à définir collectivement leurs besoins de main-d'œuvre dans le long terme et renforcent leur fermeture vis-à-vis des pays du sud, rendant ambigu le projet d'intégration régionale euroméditerranéenne.

Pourtant, la dépendance des pays européens à l'égard de l'immigration a des chances de s'accroître, compte tenu des faibles ressources démographiques des pays européens de l'Est nouvellement entrés dans l'Union.

<https://journals.openedition.org/strates/6530>

Ce texte, à commenter donc, est signé par Catherine Withol de Wenden, une immigrationniste déchaînée qui sévit depuis des décennies.

Voici un extrait de sa notice Wikipédia:

En 2013, elle avance que les migrations « sont un important facteur de développement économique et humain pour les migrants eux-mêmes, pour les pays de départ et pour les pays d'accueil ».

Réagissant au drame de Lampedusa, elle dénonce le contrôle de l'immigration par les autorités européennes et propose d'ouvrir davantage les possibilités d'immigration légale<sup>4</sup>.

En octobre 2014, réagissant aux propos du journaliste Éric Zemmour dans l'émission télévisée *On n'est pas couché*, elle s'en prend à lui dans un article du *Nouvel Observateur*, en l'accusant de mensonges et de tenir des discours nourrissant les peurs, semant la confusion et le trouble dans les esprits,

et d'alimenter les idées de l'extrême-droite<sup>5</sup>.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Catherine\\_Wihtol\\_de\\_Wenden#cite\\_no](https://fr.wikipedia.org/wiki/Catherine_Wihtol_de_Wenden#cite_no)

Donc, voilà ...

Imaginez-vous en étudiant en médecine bûcheur, désireux de réussir son concours.

Imaginez que vous êtes totalement hostile à l'immigration et que vous vous retrouviez à plancher sur un tel texte dont l'idéologie immigrationniste est sans équivoque ...

Qu'allez-vous faire devant tant de perversité du « régime diversitaire » (Bock-Côté) ?

La fermer et chanter comme l'exigent ces modernes Vychinski, non plus les louanges de Staline, mais celles de l'idéologie immigrationniste du régime Macronesco ?

Ou bien ...

Protester, dans votre commentaire oral, contre ce texte d'une immigrationniste délirante et vous faire virer, comme un malpropre, de votre première année même si très bien classé dans vos écrits de physique, chimie, biologie précédents ?

Parce que là le jury politiquement correct des Ecoles de commerce ne vous loupera pas : non conforme !

Voilà la France totalitaire de Macronesco où nous sommes ...

Etre sali par un reniement de ses convictions.

Ou ...

Etre « interdit professionnel » pour les avoir exprimées.

Parce qu' « interdit professionnel », c'était la situation des intellectuels dissidents dans les régimes des pays stalinisés de l'Est, durant les années 70.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Wolf\\_Biermann](https://fr.wikipedia.org/wiki/Wolf_Biermann)

C'est celle du régime diversitaire de la France de 2021 du régime Macronesco.